

Marché de Fournitures Courantes et Services

Accord-cadre en appel d'offres ouvert

Articles L2113-6 à L2113-8, 1° de l'article R2124-2, R2161-2 à R2161-5
du Code de la commande publique

ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

Objet du marché

**ACHEMINEMENT, FOURNITURE
D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL ET AGREGATION DE
PRODUCTIONS D'ELECTRICITE D'ORIGINE RENOUVELABLE
ISSUES D'UN CADER**

Accord-cadre n°ACN°2024achatmete

Pouvoir adjudicateur

Groupement de commandes dont les membres, prenant part à cette consultation, sont listés en annexe du présent acte d'engagement de l'accord-cadre et dont le coordonnateur est le

Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET)

2 rue Gustave Eiffel

81000 ALBI

Tel : 05 63 43 21 40

Représenté par son Président, Monsieur Alain Astié



SOMMAIRE

1	IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	3
2	LOT(S) SOUMISSIONNE(S).....	4
3	CONTRACTANTS	5
3.1	IDENTIFICATION DU SIGNATAIRE.....	5
3.2	ENGAGEMENT DU SIGNATAIRE.....	6
4	FORME DU MARCHE	7
5	MONTANT MAXIMUM DE L'ACCORD-CADRE.....	7
6	PRIX.....	8
7	DUREE DU MARCHE	8
8	SITUATION AUPRES DE L'ADMINISTRATION FISCALE ET DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE	8
9	PAIEMENT	8
10	SIGNATURE DE L'OFFRE ET ACCEPTATION.....	9

1 IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Représentant du pouvoir adjudicateur

Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET)

2 rue Gustave Eiffel

81000 ALBI

Tel : 05 63 43 21 40

Représenté par son Président, Monsieur Alain Astié

Agissant en tant que coordonnateur du groupement de commandes dont les membres, prenant part à cette consultation, figurent en annexe du présent acte d'engagement.

Comptable assignataire des paiements et à qui les nantissements seront signifiés :

Le comptable de chaque membre du groupement (annexe 1 du présent acte d'engagement).

Les personnes habilitées à représenter chaque membre pour les besoins de l'exécution du marché sont :

Le représentant légal de chacun des membres du groupement de commandes.

Ordonnateur :

Le représentant légal du groupement de commandes :

Monsieur le Président du SDET

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R.2191-60 du Code de la commande publique :

Le représentant du pouvoir adjudicateur de chaque membre du groupement de commandes (annexe 1 du présent acte d'engagement).

2 LOT(S) SOUMISSIONNE(S)

Le présent acte d'engagement concerne le lot suivant :

(cocher la case du lot pour lequel vous soumissionnez : **un acte d'engagement par lot**) :

N° du lot	Désignation	Lot faisant l'objet de la réponse
Acheminement et fourniture d'électricité		
LOT 1	Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison relevant du segment tarifaire de distribution C5 associés à des bâtiments et équipements, sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.	<input type="checkbox"/>
LOT 2	Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison relevant du segment tarifaire de distribution C5 associés à des installations d'éclairage public et assimilés, sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.	<input type="checkbox"/>
LOT 3	Acheminement et fourniture d'électricité pour les besoins des communes, communautés de communes et d'agglomération membres du groupement, pour les points de livraison relevant des segments tarifaires de distribution C2 et C4, sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.	<input type="checkbox"/>
LOT 4	Acheminement et fourniture d'électricité pour les besoins des membres du groupement hors communes, communautés de communes et d'agglomération, pour les points de livraison relevant des segments tarifaires de distribution C2 et C4, sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.	<input type="checkbox"/>
LOT 5	Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison localisés sur le périmètre des distributeurs non nationalisés.	<input type="checkbox"/>
Acheminement, fourniture d'électricité et agrégation de productions d'électricité d'origine renouvelable issues d'un CADER		
LOT 6	Acheminement, fourniture d'électricité et agrégation de productions d'électricité d'origine renouvelable issues d'un CADER	<input type="checkbox"/>
Acheminement et fourniture de gaz naturel		
LOT 7	Acheminement et fourniture de gaz naturel pour les points de livraison sur le périmètre du gestionnaire du réseau de distribution GRDF.	<input checked="" type="checkbox"/>

3 CONTRACTANTS

3.1 Identification du signataire

Signataire

Nom :	SCHMIEDT
Prénom :	Franck
Qualité :	Directeur général

- Signant pour mon propre compte
- Signant pour le compte de la société
- Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

- Agissant en tant que prestataire unique
- Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

- Solidaire
- Conjoint
- Conjoint avec mandataire solidaire

Prestataire individuel ou mandataire solidaire du groupement (cotraitant n°1)

Raison sociale :	TotalEnergies Electricité et Gaz France
La société est une PME*	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Numéro SIRET :	44239544800057
Adresse <u>correspondant au numéro SIRET</u> :	2 bis rue Louis Armand, 75015 Paris
Code postal :	75015
Bureau distributeur :	
Téléphone :	01 73 03 74 03
Fax :	
Courriel valide pour tout échange dématérialisé en cours de procédure :	marches-publics@totalenergies.com
Numéro au registre du commerce :	442 395 448
Ou au répertoire des métiers :	
Code NAF/APE :	35.14Z

<p>En cas de groupement, cotraitant n°2</p> <p>Raison sociale PME : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Numéro SIRET : Adresse (correspond au n° Siret) :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>	<p>Cotraitant n°4</p> <p>Raison sociale : PME : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Numéro SIRET : Adresse (correspond au n° Siret) :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>
<p>Cotraitant n°3</p> <p>Raison sociale : PME : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Numéro SIRET : Adresse (correspond au n° Siret) :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>	<p>Cotraitant n°5</p> <p>Raison sociale : PME : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Numéro SIRET : Adresse (correspond au n° Siret) :</p> <p>Code postal : Bureau distributeur : Téléphone : Fax : Courriel : N° Registre commerce : N° Répertoire des Métiers : Code NAF/APE :</p>

* PME : définition INSEE : La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Les noms commerciaux et numéro d'identification SIRET de l'établissement qui transmettra les factures sur le portail Chorus pro seront précisés dans chaque marché subséquent.

3.2 Engagement du signataire

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs de l'accord-cadre ainsi que de ses modalités d'exécution, et après avoir produit les documents et attestations visés aux articles R2143-6 à R2143-10 du Code de la commande publique.

Je m'engage sans réserve, conformément aux dispositions du CCP à remettre, sur invitation du coordonnateur, une offre de prix pour les marchés subséquents conclus sur la base du présent accord-cadre, si je suis désigné attributaire de l'accord-cadre.

Je m'engage sans réserve, si je suis désigné titulaire d'un marché subséquent, à exécuter les prestations conformément aux dispositions du mémoire technique remis dans mon offre.

Je m'engage, ou j'engage le groupement dont je suis le mandataire (rayer la mention inutile), sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (**rayer la mention inutile**).

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L2141-1 à L 2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique ;

Cette offre ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 FORME DU MARCHE

Il s'agit d'un accord-cadre de fournitures conforme aux dispositions de l'article 2162-2 du Code de la Commande publique relatif aux marchés publics, sans minimum et avec maximum en quantité et exécutoire à compter de sa date de notification.

Le marché est conclu par voie d'accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles (exécuté au moyen de marchés subséquents) et à prix unitaires.

5 MONTANT MAXIMUM DE L'ACCORD-CADRE

Pour chaque lot, le montant maximum de l'accord cadre M_{Max} , exigé par les dispositions de l'article R2162-4 du code de la commande publique, en quantité, est fixé comme suit :

	M_{Max}
Acheminement et fourniture d'électricité	
LOT 1	846 GWh
LOT 2	618 GWh
LOT 3	1 062 GWh
LOT 4	799 GWh
LOT 5	17 GWh
Acheminement, fourniture d'électricité et agrégation de productions d'électricité d'origine renouvelable issues d'un CADER	
LOT 6	270 GWh
Acheminement et fourniture de gaz naturel	
LOT 7	1 446 GWh

L'attention des candidats est attirée sur le fait que cette quantité maximale n'est pas la quantité prévisionnelle.

La quantité maximale de l'accord-cadre a été calculé selon les modalités précisées à l'article 2.2.2 du Cahier des Clauses Particulières de l'accord-cadre.

6 PRIX

Le contenu, la structure et la forme des prix sont précisés aux articles 5.1, 5.2 et 6.3 du CCP.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 5.3 du CCP.

7 DUREE DU MARCHÉ

Le délai d'exécution de l'accord-cadre est fixé jusqu'au 31 décembre 2028 inclus à compter de sa notification.

8 SITUATION AUPRES DE L'ADMINISTRATION FISCALE ET DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE

A compter de la notification du marché, le titulaire s'engage à remettre au coordonnateur, tous les 6 mois et jusqu'à échéance du marché, les documents visés à l'article D.8222-5 du Code du travail.

En cas d'inexactitude des documents et renseignements ou de refus de produire les pièces prévues à l'article D.8222-5 du Code du travail, il est fait application aux torts du titulaire des conditions de résiliation prévues au présent marché.

La décision de résiliation intervient si le titulaire ne respecte pas son obligation dans un délai d'un mois à compter de la notification d'une mise en demeure.

Si le coordonnateur est informé, par un agent de contrôle, de la situation irrégulière du titulaire au regard des articles L.8221-3 à L.8221-5 du Code du travail, celui-ci encourt, en application de l'article L.8222-6 du Code du travail, la résiliation du marché.

9 PAIEMENT

Les dispositions régissant les modalités de règlement des prestations sont fixées au CCP.

Chaque membre se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations du présent lot dans le cadre de l'exécution des marchés subséquents, en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes indiqués à l'acte d'engagement des marchés subséquents.

10 SIGNATURE DE L'OFFRE ET ACCEPTATION

Le candidat	Le pouvoir adjudicateur
<p>Fait à Paris Le 18/02/2025 Le(s) contractant(s) (Cachet(s) et signature(s))</p> <p>>  Rév. 1 : Signé par Dylan DUPRE <dylan.dupre@totalenergies.com></p>	<p>Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement, Fait à Albi</p> <p>Le 07/03/2025 (7 mars 2025) Alain Astié Président du SDET (Cachet et signature)</p> <p> </p>